

Les cursus de sciences de l'éducation et les instituts/écoles de formation (travail social, animation, santé...) : la montée des partenariats

Samedi 05 octobre 2019

L'organisation de ce samedi est issue d'un constat : dans les départements de Sciences de l'éducation (et de la formation), il existe une ouverture croissante (car pour certains, ce n'est pas nouveau) des formations initiale et continue aux publics provenant des secteurs de la santé, du travail social, de l'animation (cf. samedi de l'AECSE avec Gilles Monceau en 2018). Les processus de professionnalisation et d'universitarisation de ces secteurs conduisent les acteurs et les institutions à trouver des adossements universitaires ; ces derniers sollicitent fréquemment les sciences de l'éducation en cherchant à trouver les meilleurs compromis. Le cadre actuel de la refonte des diplômes en travail social semble par ailleurs avoir accéléré ce mouvement, et participer à une concurrence accrue entre les universités pour se positionner dans/sur ce nouveau "marché".

Ce samedi s'est appuyé sur la présentation de différentes formes de contractualisation déjà existantes (modalités, négociations, transférabilité), de leurs effets sur les maquettes (contenus, évaluations, dispositifs) et de leurs apports ou limites pour les sciences de l'éducation.

Il a été l'occasion de se pencher sur le travail d'ingénierie / de réingénierie pédagogique qui est fourni de part et d'autre, afin d'articuler des manières parfois différentes de fonctionner, de travailler, de concevoir l'enseignement et la recherche.

Plus globalement, il a permis de discuter des incidences que ce travail de conventionnement a sur les sciences de l'éducation, les départements qui les portent, et les enseignant-e-s qui y participent, mais également sur les partenaires (instituts de formation, écoles de travail social, lycées, etc.).

Intervenantes de la table-ronde :

Virginie AVEZOU-BOUTRY, Maîtresse de conférences en sciences de l'éducation, Université Paris Nanterre.

Charlène CHARLES, Maîtresse de conférences en sciences de l'éducation, Université Paris Est Créteil.

Julie PELHATE, Maîtresse de conférences contractuelle à l'INSPE d'Antony (Université de Cergy Pontoise) et formatrice vacataire à l'EFPP (Ecole de Formation Psycho Pédagogique).

Marie PERETTI-NDIAYE, Cheffe de projet étude, développement et innovation pédagogique, CEMEA-ARIF.

Points transversaux aux différentes présentations :

Contexte :

- le projet de conventionnement s'inscrit dans un processus long (histoire du département) qui a initié des rencontres entre les institutions et parfois des formes d'expérimentation ;
- ces projets sont impulsés/médiés/soutenus par une personne en Sciences de l'éducation qui connaît bien le secteur du partenaire, ou par une personne « dédiée » pour développer ces partenariats ;
- le montage et la mise en œuvre de convention repose sur un travail collectif, de part et d'autre, plus ou moins possible dans les équipes.

Altérité/ouverture :

- comprendre les fonctionnements réciproques, les cultures respectives ;
- prendre en compte les attentes et les enjeux de chacun des partenaires ;
- prendre le temps nécessaire pour se comprendre.

Points de tensions :

- opportunités/risques : universitariser les formations mais à quel prix ? Risque perçu : perdre de vue la professionnalisation ou les savoirs académiques ;
- emploi de vacataires... jusqu'où et quelle cohérence globale de la formation ?
- au niveau des mises en œuvre pratiques : difficulté pour trouver de réels temps de concertation/régulation sur contenus et les modes d'évaluation en vue d'améliorer/optimiser la formation ;
- attitude parfois consumériste des étudiants et faible socialisation à l'université ;
- logiques financières (inscriptions) et répartition des coûts ;
- investissement, individuel comme collectif, « coûteux » en temps de travail.

Les diaporamas ou textes des intervenantes